

Editorial

Chères collaboratrices,
chers collaborateurs,

Automne rime avec rentrée, couleurs, nouveaux projets, énergies renouvelées. Il en va de même pour l'HNE : de nouveaux collaborateurs sont entrés dans leur cursus de formation ou d'emploi, et le Conseil d'Etat a approuvé les bases permettant la mise en œuvre progressive des premières orientations stratégiques. C'est une chance pour moi de débiter mon mandat dans de telles circonstances. Et un plaisir de vous adresser ces quelques lignes permettant de partager ma passion : celle de maintenir et développer un système hospitalier public pérenne et ouvert à l'ensemble de la population.

En tant que prestataire de soins aigus et de réadaptation de proximité, l'HNE joue un rôle central. Toutefois, le contexte hospitalier suisse est chahuté : par des problèmes d'ordre financier, des soucis de relève professionnelle, des préoccupations démographiques et épidémiologiques.

Les ressources sont limitées, mais des solutions existent. Les nombreuses compétences existant au sein de l'HNE peuvent être mises à contribution. C'est un défi, mais surtout une chance de pouvoir contribuer à la construction de l'hôpital de demain.

Au-delà de l'engagement concernant la réalisation des options stratégiques, il me tient à cœur de poursuivre deux autres objectifs : celui du développement continu de la qualité de nos prestations, et celui d'une amélioration de l'efficacité de l'HNE.

Je me réjouis de participer à ce moment de la vie de HNE, et de pouvoir compter sur votre soutien durant les mois et années à venir. Nul doute que nous réaliserons de belles choses pour le bien des patients neuchâtelois. Enfin, je remercie les membres du conseil d'administration, les membres de la direction générale, ainsi que les collaboratrices et collaborateurs que j'ai d'ores et déjà eu l'occasion de rencontrer, de l'accueil ouvert et sympathique qui m'a été réservé.

Avec mon cordial message,

Pauline de Vos Bolay,
présidente du conseil d'administration

144, FUS et garde médicale

Conjointement aux perspectives de mise en œuvre du tri téléphonique par la FUS (Fondation Urgences-santé) dès janvier 2015, la SNM (Société neuchâteloise de médecine) a réfléchi à une réorganisation de la garde des médecins de premier recours, en collaboration avec les services d'urgences de l'HNE.

Début novembre, des informations seront diffusées à la population, afin d'expliquer, entre autres, les différents volets de prise en charge des patients en pré-hospitalier, que ce soit un simple conseil téléphonique ou une prise en charge par le SMUR.

Concrètement, les patients qui composeront le 144 seront conseillés ou orientés vers les cabinets de l'un des médecins de premier recours des 3 cercles de garde dans la journée. A la fermeture des cabinets, de 19 à 22 heures en semaine et de 12h à 22 h le weekend et les jours fériés, ces médecins viendront sur l'un des trois sites de l'HNE (CDF, PRT, VDT) et se joindront à nos équipes pour assurer les consultations de patients présentant des pathologies de degrés 3 et 4, sans signe d'urgence vitale.

Cette collaboration a de nombreux avantages pour tous les partenaires : pour les cas ne nécessitant pas d'hospitalisation, les patients bénéficieront de l'expérience des médecins de premier recours. Pour les cas les plus graves, la disponibilité des médecins hospitaliers sera plus grande. La séparation des deux filières de soins de prise en charge selon la gravité devrait ainsi permettre de mieux gérer l'attente dans nos services d'urgence.

D'autre part, un renforcement des échanges du réseau médico-soignant est attendu à travers les liens tissés entre la SNM et l'HNE, ce qui facilitera la continuité de la prise en charge.

Neuchâtel n'est pas le premier hôpital à mettre sur pied ce type de collaboration public/privé. Soleure, Baden, le Haut Valais par exemple, fonctionnent déjà à satisfaction sur ce modèle.

Face à la pénurie de médecins, la SNM compte sur l'attractivité de ce fonctionnement pour que de jeunes médecins de famille viennent s'installer dans notre canton. En effet, la lourdeur des gardes de ville actuelle semble en rebuter plus d'un.

Nous souhaitons donc la bienvenue à nos collègues installés et, qu'après de possibles couacs de mise en route, la perspective d'une cohésion des compétences médicales centrée sur les différentes problématiques de santé des patients soit un plein succès.

Dresse Anne-Françoise Roud, directrice médicale

36%

C'est le taux de collaborateurs vaccinés contre la grippe saisonnière 2013-2014.

Faisons encore mieux cette année !

Rendez-vous du 3 au 15 novembre 2014 dans les bureaux du service de médecine du travail.



Décisions du Conseil d'Etat et demandes complémentaires

Le Conseil d'Etat a donné son accord de principe aux propositions faites par l'HNE dans son plan de mise en œuvre des options stratégiques portant sur un horizon à moyen terme. Il demande toutefois un certain nombre de compléments d'informations, à des échéances allant de la fin de l'année 2015 au printemps 2015 selon les sujets.

Les demandes portent sur

- une analyse comparative de scénarios d'ouverture du CDT du Val-de-Travers (ouverture en continu vs ouverture en journée), un plan d'actions détaillé de mise en œuvre des trois CDT (Val-de-Travers, La Chaux-de-Fonds et Pourtalès)
- un plan d'actions détaillé dans le domaine de la **chirurgie**, comprenant un calendrier et un plan financier, faisant le lien avec les travaux des unités de soins du site de La Chaux-de-Fonds
- des scénarios réalistes en matière de **CTR** permettant à l'HNE de se restructurer d'ici 2 à 5 ans et dans une perspective de 5 à 15 ans, avec évaluation des conséquences financières, un plan d'actions et un calendrier de mise en œuvre.

Cette phase d'analyse est confiée aux équipes de projet ayant travaillé sur les rapports transmis en juin au Conseil d'Etat, élargis aux représentants de terrain utiles aux travaux. Ce n'est qu'une fois les résultats de ces analyses connus que leur déploiement concret sur le terrain interviendra.

Le programme "sécurité des patients" dans la ligne du futur Centre national pour la qualité

La création d'un Centre national pour la qualité témoigne de l'à-propos du programme "sécurité des patients" de l'Hôpital neuchâtelois : l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) œuvre à la création d'un Centre national pour la qualité des soins. Les buts principaux de ce centre seront d'améliorer la qualité et l'adéquation des prestations médicales, de renforcer durablement la sécurité des patients et de maîtriser les coûts dans l'assurance obligatoire de soins. Il devra aussi évaluer les technologies médicales, en concertation avec les différents partenaires et institutions en charge de cette tâche. L'OFSP conduit actuellement une large consultation dans le but de recueillir la position des organismes déjà impliqués dans le domaine de la sécurité des patients; ce centre ne verra donc probablement pas le jour avant quelques années.

La création d'un tel centre constitue une bonne nouvelle, car elle comporte de nombreux avantages. Elle permettra en particulier l'instauration d'une véritable stratégie nationale en matière de qualité des soins et de sécurité des patients (QCSP) et la coordination des différentes démarches conduites à ce jour autour de ce thème. Elle souligne aussi la pertinence du programme QCSP de l'HNE et son adéquation avec les prestations médicales fournies dans notre canton, en tenant compte des connaissances et de l'évidence scientifique acquises dans ce domaine.

Le choix de la Confédération montre aussi sa préoccupation de placer ces aspects de sécurité des patients au cœur de sa politique de santé et, fait inhabituel dans notre système de santé très fédéraliste, de coordonner cette démarche au niveau national, comme c'est désormais aussi le cas pour d'autres volets des soins médicaux et hospitaliers notamment. Ce centre pourra aussi poursuivre les démarches concrètes d'amélioration des pratiques conduites par d'autres structures, comme par exemple les programmes nationaux de l'organisation "Sécurité des patients suisse" (l'ancienne Fondation pour la sécurité des patients).

Le bureau de la Commission qualité clinique et sécurité des patients

Osons tous les métiers !

Comme chaque année, la journée « Osons tous les métiers » a lieu le 2^e jeudi du mois de novembre. Cette année il s'agit du jeudi 13 novembre 2014. Vous pouvez à cette date venir au travail accompagné-e de votre enfant scolarisé en 9^e année (Harmos).

Quelques consignes :

- Certaines unités ne peuvent pas accueillir d'enfant : bloc opératoire, urgences, soins intensifs, endoscopie, salle d'accouchement
- La présence de votre enfant ne doit pas gêner la bonne marche du service
- Vous devez prévoir une solution si votre enfant doit retourner à la maison sans vous
- Vous pouvez, si vous le souhaitez, venir travailler « hors dotation » avec votre enfant si le 13 novembre est pour vous un jour de congé
- Votre cadre de proximité doit être averti dans tous les cas et doit avoir donné son accord
- Vous devez impérativement informer le service de formation par mail de la présence de votre enfant et l'inscrire auprès de ladivia.rickenbach@h-ne.ch.
- Pour ceux qui s'inscriront, nous avons prévu un bon repas (menu du jour) pour votre enfant, échangeable à la cafétéria de votre site, qui vous sera envoyé par courrier interne.

Nous vous sommes reconnaissants de transmettre le message autour de vous.

Le service de formation

Un mardi à La Chaux-de-Fonds

Une seule et valeureuse participante au rendez-vous de la direction du mardi 30 septembre 2014. La séance a été consacrée à une très intéressante visite du chantier du hall d'entrée, commentée par Jacques Bachofen, architecte au service des constructions.